

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal n°42/2023

Crédit de construction

deux écopoints avec conteneurs enterrés aux chemins de la Judée et des Esserpys

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La Commission des finances constituée par :

- son Président : Henri Pisani;
- ses membres : Mmes Ariane Morand et Filomène Garcia, MM Simon Schülé et Philippe Noël ;

s'est réunie le lundi 6 novembre 2023 en présence de Mmes la Syndique Claudia Perrin et Jennifer Dagon, et de MM les municipaux Denis Favre, Blaise Jaunin et Patrick Oppliger.

Etait également présent, Monsieur Yann Gilliéron, responsable du bureau technique, qui nous a présenté les différents aspects techniques du projet des écopoints.

Nous les remercions pour les informations complémentaires fournies.

La Commission des finances s'est encore réunie le lundi 13 novembre 2023 et le jeudi 16 novembre 2023 afin de statuer et rédiger son rapport.

Préambule

Dans le cadre de la stratégie de ramassage des déchets validée par le Conseil communal en 2015, la Municipalité propose, par ce préavis, de réaliser deux écopoints situés sur les chemins de la Judée et des Esserpys.

Ces écopoints seront composés de conteneurs enterrés pour le verre, les incinérables et pour le papier ainsi que de conteneurs aériens pour le PET et l'aluminium.

La Municipalité nous apporte également les précisions suivantes :

La fourniture des conteneurs enterrés, mise en soumission lors de l'appel d'offre global en 2021, a été attribuée à l'entreprise Villiger, et le contrat prévoit que le prix de ces installations est garanti jusqu'en 2026.

Les travaux de génie civil soumis à la procédure du marché sur invitation ont été attribué à l'entreprise Camandona qui présentait l'offre la plus économique par rapport aux trois autres soumissionnaires.

Analyse financière

La COFIN, comme à son habitude, s'est penchée essentiellement sur l'aspect financier de ces investissements.

Le coût total de l'installation de ces deux écopoints se monte à CHF 198'120.40 pour le Chemin de la Judée, respectivement CHF 204'069.60 pour le Chemin des Esserpys, soit un total CHF 402'190.00.

La Municipalité nous informe par son mémo du 13 novembre 2023 reçu le 14 novembre suite à une relance de la COFIN que les coûts annuels moyens engendrés (hors coûts d'exploitation et d'entretien) estimés à CHF 27'160.00 se répartissent comme suit :

- 1) amortissement comptable sur 30 ans : CHF 18'730.00
- 2) coût des intérêts bancaires 1,5% : CHF 8'430.00

Elle précise également que les coûts de gestion de ces infrastructures sont impossibles à chiffrer actuellement en raison de la complexité du calcul dû notamment au passage à MCH2 et du manque de recul, le canton étant encore incertain en ce qui concerne les éléments qui doivent être pris en charge par la taxe forfaitaire. La Municipalité se propose dans les prochaines années de soumettre une nouvelle version du règlement sur les déchets et, à cette occasion, une étude précise et une projection pourront être réalisées sur l'évolution des coûts.

Position de la COFIN

La COFIN est acquise à ces écopoints. Néanmoins, elle souhaiterait obtenir une estimation claire du coût d'exploitation de ces écopoints avant d'approuver leur réalisation. Les données disponibles ne lui permettent pas de calculer l'impact financier du changement de système de collecte des ordures.

La COFIN souhaite obtenir une version révisée de ce préavis avant de pouvoir recommander son approbation.

Conclusion

Compte tenu des éléments ci-dessus la Commission des finances refuse à l'unanimité de ses membres le préavis 42/2023 et vous invite, Mesdames et Messieurs, les Conseillères et Conseillers communaux à prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Romanel sur Lausanne

- vu le préavis municipal N°42/2023 adopté en séance de Municipalité du 16 octobre 2023 ;
- oui le rapport de la Commission des Finances ;
- oui le rapport de la Commission Technique ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

- de refuser le préavis municipal 42/2023 tel que proposé.

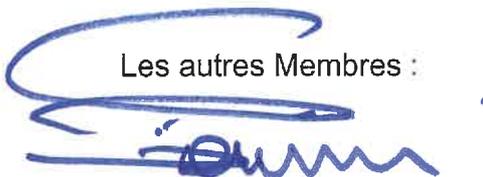
Romanel-sur-Lausanne, le 16 novembre 2023

Le rapporteur

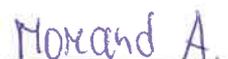


Philippe Noël

Les autres Membres :



Henri Pisani Président



Ariane Morand



Filomène Garcia



Simon Schüle